

intensif de l'industrie dans des superficies réduites. Cette mesure législative me paraît donc fort insuffisante.

Il ne semble pas exister, selon moi, la coordination qu'il devrait y avoir entre l'Office d'expansion économique de la région atlantique et le reste du gouvernement fédéral. Je veux parler du ministère de l'Industrie en particulier. Franchement j'ignore pour quelle raison cette mesure législative ne relève pas du ministère de l'Industrie. Une intégration des plus étroites s'impose de toute évidence entre un organisme établi en vue d'encourager l'expansion économique et industrielle dans les provinces atlantiques et le ministère de l'Industrie. Cet office, me semble-t-il, pourrait fort bien faire rapport au ministre de l'Industrie (M. Drury) et tomber sous sa juridiction afin que celui-ci puisse en adapter les programmes à ceux de son ministère.

Des contradictions flagrantes se manifestent par exemple en ce qui a trait aux régions désignées. Sauf erreur, l'Office d'expansion économique de la région atlantique attend depuis longtemps que les provinces atlantiques soient considérées dans leur ensemble comme une région désignée. Cela est raisonnable. Nous ne pouvons exploiter les industries à l'échelon locale; assurons leur expansion sur le plan régional en tenant compte des diverses ressources naturelles disponibles, du combustible, du transport ainsi que des marchés locaux et étrangers.

Seule une expansion économique à l'échelle régionale peut être prévue. Pourtant, le ministère de l'Industrie entreprend de façon désuète de choisir des localités minuscules et de les appeler des régions désignées. Dans les provinces atlantiques il a exclu des villes comme Halifax, Saint-Jean, Dartmouth et Fredericton. L'attraction mutuelle existe dans l'expansion industrielle. On ne peut choisir une localité, la réserver et déclarer qu'elle représente une région désignée, terrain de choix pour l'industrie. Il faut, au départ, une industrie et une réserve de main-d'œuvre spécialisée et de débouchés. L'industrie attire l'industrie. Les industries primaires attirent les industries secondaires qui, à leur tour, attirent les industries tertiaires. Par conséquent, exclure certaines villes d'un projet raisonnable d'expansion industrielle c'est enlever à celui-ci toute sa raison d'être.

Si le ministre de l'Industrie consultait l'Office d'expansion économique, je suis sûr que l'Office serait le premier à recommander un remaniement complet du système des régions désignées aux fins du développement industriel. Je ne comprends vraiment pas pourquoi il n'y pas eu une meilleure coordination. A mon avis, il est regrettable qu'il existe une contradiction aussi complète entre l'Office qui essaie d'une part de grouper quatre provinces

en une région pour le développement industriel et un ministère du gouvernement d'autre part qui morcelle la région en petites unités et déclare que certaines sont désignées et que d'autres ne le sont pas. C'est insensé. Lorsque le premier ministre (M. Pearson) entreprendra une de ses réorganisations périodiques de la structure du gouvernement, j'espère qu'il songera à établir une meilleure coordination entre le ministère de l'Industrie et l'Office d'expansion économique de la région atlantique.

• (4.00 p.m.)

Dans la mesure où cette loi aidera les provinces atlantiques ce dont nous sommes sûrs, nous l'appuyons de tout cœur.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, nous étudions présentement un bill ayant pour objet d'apporter de l'aide aux provinces de l'Atlantique. Je tiens d'abord à dire que nous ne nous opposons pas à cela. Seulement, je voudrais prendre quelques minutes, aujourd'hui, pour signaler qu'il n'y a pas que les régions de l'Atlantique qui comptent des zones où il y a du chômage, des zones sous-développées. La province de Québec compte également des régions sous-développées qui ont besoin d'aide.

Alors, j'aimerais simplement dire au ministre des Transports et au premier ministre (MM. Pickersgill et Pearson) que même si nous ne nous opposons pas, en principe, au bill C-213, nous croyons que le gouvernement devrait également prendre en considération les autres régions sous-développées du pays, c'est-à-dire les régions de Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie, de l'Abitibi, de la Côte-Nord, etc... Ce sont des régions dont les besoins sont énormes et pour lesquelles le gouvernement devrait faire des efforts spéciaux. On prend une partie des taxes du peuple pour aider les provinces de l'Atlantique; ce sont pourtant des taxes perçues dans l'ensemble du pays. Nous ne nous y opposons pas parce que des besoins se font sentir dans ces quatre provinces, mais j'insiste sur le fait qu'il y a également des régions dans la province de Québec qui ont besoin d'aide.

Pendant un certain nombre d'années, les provinces de l'Ouest ont obtenu beaucoup du gouvernement fédéral et, pendant ce temps-là, on négligeait les provinces de l'Atlantique et la province de Québec. A d'autres périodes, c'est la province d'Ontario qui a reçu beaucoup d'aide. Et pendant ce temps-là, soit pendant les années '30, on négligeait les provinces de l'Ouest, le Québec et les Maritimes. Nous croyons que le tour du Québec devrait aussi venir, puisqu'il n'est jamais venu.